

## À la découverte du groupe



### Treize métiers pour une entreprise à taille humaine...

De la création des transports Legendre en 1945 à la présence d'un groupe rassemblant plus de 500 salariés, 4 filiales et 19 agences organisées en centres de profits, l'histoire de la société Legendre est marquée par une forte capacité d'adaptation et de diversification, alliée à un caractère familial bien présent. Implantée à Gellainville depuis juillet 2006, l'entreprise poursuit son développement dans un cadre nouveau : Daniel Legendre, fils du créateur, a en effet transmis l'entreprise le 1er juillet dernier à un quintet d'actionnaires, tous issus du Comité de Direction du groupe. Ainsi, la présidence est désormais assurée par

François Legendre, qui, avec Teddy Legendre, sont les actionnaires majoritaires. Jean-Marie Tanter, Bruno Granet et Damien Tricard ont également accepté l'aventure.

Cette transmission, anticipée depuis longtemps, permet au groupe de conserver son caractère familial, tout en poursuivant son expansion. Car aujourd'hui, du transport et de la logistique à la communication, l'expertise du groupe s'étend déjà sur 13 métiers. Créateur et Gérant de Lemon Création, filiale créée en 2004, dédiée à la communication,



Teddy Legendre, fils de Daniel, retrace pour nous l'historique de cette diversification et de son implantation à Gellainville.

### Quel est votre parcours ?

Diplômé de l'École du Porteau (Transports et Logistique) et de l'ESCEM de Blois (École Supérieure de Commerce et de Management), j'ai intégré l'École Supérieure de Publicité de Paris. En parallèle de mes études, j'avais en effet eu l'occasion de découvrir certains aspects de la communication qui m'avaient beaucoup plu. Un stage de 5 mois en agence, avec la responsabilité de plusieurs budgets, a confirmé mon choix. À la fin de mes études en 2001, j'ai intégré l'entreprise familiale en tant

que chargé de communication, avant d'en devenir le directeur de la communication

### Comment est née Lemon Création ? Quel est son rôle au sein du groupe Legendre ?

À un moment donné, nous travaillions avec plusieurs prestataires et il devenait difficile de conserver une cohérence d'image. Financièrement, collaborer avec une seule agence de taille supérieure n'était pas avantageux. C'est pourquoi en début d'année

# Legendre

2004, j'ai proposé au Comité de Direction de créer une filiale dédiée à la communication qui pourrait assurer cette cohérence pour le groupe. Ce projet, pour lequel toute la direction était enthousiaste, a finalement vu le jour en avril 2004. Aujourd'hui, Lemon assure toute la communication du groupe, qui représente 20 à 30 % de son chiffre d'affaires et développe parallèlement une clientèle externe. C'est une agence généraliste et créative, qui intervient dans des projets d'édition, multimédia et publicité.

## Pourquoi avoir choisi Gellainville pour votre implantation ?

Suite à la signature d'un contrat logistique avec un grand fabricant national implanté à Chartres, nous avons commencé par louer un entrepôt dans la zone industrielle Cassin. Après de nombreuses années passées à cette adresse, nous avons pris la décision de faire construire notre propre plateforme logistique. Après investigation, la zone industrielle de Gellainville représentait le meilleur compromis : bien située par rapport à la rocade, proche des autoroutes et des industriels... sa proximité avec Chartres présente également des avantages en termes de recrutement. Concernant Lemon, il me semblait important que l'agence reste adossée à notre entreprise mère et ce afin d'y conserver un esprit de groupe.



GROUPE  
**LEGENDRE**  
la logistique globale

### Le groupe Legendre compte 4 filiales :

**Legendre** (toutes activités hors communication),  
**Legendre-Hénault** (transport),  
**Legendre-Delpierre** (logistique)  
**Lemon** (communication).

### Ses 13 métiers sont répartis dans les grands domaines suivants :

- le transport (transports internationaux, routier, maritime, aérien...)
- la logistique
- l'emballage industriel
- la menuiserie industrielle (fabrication de mobiliers extérieurs / aménagement de véhicules utilitaires...)
- le transfert industriel et technologique
- la communication

Plus d'informations : [www.legendre.fr](http://www.legendre.fr)

## GARDEN EQUIPEMENT

Matériel d'Espaces Verts



Z.A. LE VALLIER - 1, rue Paul-Langevin (face à Décathlon)  
**28300 MAINVILLIERS - CHARTRES**  
Tél. 02 37 366 888 - Fax : 02 37 21 63 56  
E-mail : [garden-equipement@wanadoo.fr](mailto:garden-equipement@wanadoo.fr)



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT  
ET D'ÉQUIPEMENT DU  
DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

1, RUE D'AQUITAINE - B.P. 40062  
28112 LUCÉ

Tél. : 02 37 33 31 80  
Fax : 02 37 30 85 78  
E.mail : [accueil@saedel.fr](mailto:accueil@saedel.fr)

Partenaire du développement économique de la  
Communauté de Communes de l'Orée de Chartres

Renseignements Communauté de Communes  
de l'Orée de Chartres :

**02 37 22 30 34**